



Affilié à la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique



BULLETIN MENSUEL

52^e année – n°551

Mois de novembre 2021

Bureau de dépôt : 1300 Wavre

N° d'agrément : P912767

Ne paraît pas en Juillet et Août



Belgique-België

P.P. - P.B.

1300 WAVRE

CENTRE

BC31506

Editeur responsable : Marc De Mesmaeker – rue des Quatre Chemins 10 – 1300 Wavre

ROYAL CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

RÉUNIONS : Tous les 1^{er} et 3^{ème} **jeudis** du mois à 20h00
(accueil à partir de 19h30) sauf juillet et août

LOCAL : Centre Culturel et Récréatif Espagnol
avenue des Déportés 79 - 1300 Wavre

COTISATION : 12 €/an à verser sur le compte BE35 9531 2990 9237
ou à donner au secrétaire lors d'une réunion

Alain Pipart président	Chaussée de Louvain 76 - 1300 Wavre ☎ 010 22 37 79 ✉ alain.pipart@scarlet.be
Daniel Goffin vice-président coordinateur de la marcophilie	Ch. des Carriers 103 - 1370 St-Remy-Geest ☎ 010 81 32 11 ✉ dan.goffin@skynet.be
Daniel Eggen trésorier responsable des ventes de plis	Place Henri Berger 2 bte 11 - 1300 Wavre ☎ 0497 53 99 24 ✉ danpateggen@hotmail.fr
Marc De Mesmaeker secrétaire webmaster	Rue des Quatre Chemins 10 - 1300 Wavre ☎ 0495 21 91 96 ✉ contact.rcpw@gmail.com
Guy Otten secrétaire d'Honneur	Avenue Vanpée 11 - 1300 Wavre ☎ 010 22 25 12 ✉ guy.otten@skynet.be
Daniel Ackermans responsable de la tombola	Avenue du Tendeur 1 - 1300 Wavre ☎ 010 76 05 21
Claude Beernaert responsable des ventes de lots brocantes	Rue Général Molitor 10 - 1040 Bruxelles ☎ 0479 55 07 72 ✉ beernaert.claude@gmail.com
Albert Doyen commissaire	Chemin St-Pierre 3 - 1435 Corbais ☎ 010 65 51 23
Eric Roisin responsable des ventes de timbres	Ch. de Louvain 117 - 1300 Wavre ☎ 0475 89 24 01 ✉ ericdomiroisin@gmail.com
Jean-David Soille responsable de la bourse	Chemin de Wavre 26 - 6223 Wagnelée ☎ 0474 06 93 94 ✉ soillejd@hotmail.com

TABLE DES MATIERES



1. Éditorial

2. Réunion du 4 novembre

- a. Accueil et informations diverses
- b. Conférence : Les entiers postaux : deux ou trois choses que je sais d'eux (*par Jean-Louis Dechesne*)
- c. Concours Postal RCPW 2022 : liste des questions mensuelles

3. Réunion du 18 novembre

- a. Anniversaires
- b. Réalisation inter-membres
 - i. Plis (1/2) – lots 1 à 20
 - ii. Timbres (1/2) – lots 21 à 50
 - iii. Tombola
 - v. Thématique – lots 71 à 75
 - iv. Plis (2/2) – lots 51 à 70
 - vi. Timbres (2/2) – lots 76 à 100
 - vii. Brocante – lots 101 à 115
 - viii. Illustrations

4. Affranchissements aériens mixtes belgo-luxembourgeois (*par Jean-Louis Dechesne*)

5. Agenda

6. Petites annonces

ÉDITORIAL

Chers amis,

Je me permets de revenir sur notre réunion du 07/10. Daniel Eggen y a présenté le fruit de ses recherches sur les colis de la mobilisation (1939-1940). Sachez que présenter un exposé ne se fait pas en deux coups de cuillère à pot : il faut faire des recherches, scanner ses pièces, monter la présentation, préparer son speech... cela demande un certain temps et de l'énergie. Mais une fois le travail accompli, c'est très enrichissant pour l'orateur de partager le fruit de ses recherches et de voir l'intérêt, les questions, les remarques et les compléments d'information fournis par les autres membres. Et c'est évidemment très instructif pour les autres membres.

Ce 7 octobre, nous n'étions que 10 membres présents (4 si on ne compte pas les membres du Comité !). Avouez que sur 68 membres, on aurait pu faire un peu mieux !

Bien sûr, il y avait le match Belgique-France ce soir-là, mais cela n'explique pas tout.

Vous comprendrez aisément que présenter un exposé devant une salle quasi-vide procure plus de déception que de satisfaction. Je n'ose imaginer la tête d'un orateur invité que nous ferions venir de l'extérieur, qui se déplacerait pour un exposé devant 10 personnes...

Votre club fait énormément d'efforts pour vous procurer un maximum d'infos et de plaisir, nous sommes en droit d'attendre de nos membres un minimum de participation. Votre présence un peu plus assidue à nos réunions (surtout pour les membres habitant dans la région) ne serait pas un luxe.

S'il vous est impossible de participer à nos conférences du premier jeudi du mois, nous avons commencé à les filmer. Un premier essai a été fait avec la conférence du 07/10, elle est disponible dans votre espace membres, dans la partie « Nos conférences ». Vous pouvez visionner l'intégralité de la conférence et/ou consulter séparément les slides présentés.

Ce dimanche 17 octobre a eu lieu notre 46^e Grande Bourse annuelle. Notre appel à l'aide a été entendu par ... un seul membre, que le Comité remercie chaleureusement.

Près de 140 mètres de table ont été occupés par plusieurs dizaines d'exposants, et le public était au rendez-vous. Côté estimations, nous avons eu la bonne surprise de nous voir proposée une collection impressionnante de plis issus de la collection privée de Pierre Deley, pionnier de l'aéropostale. Nous y consacrerons un article dans un de nos prochains bulletins.

Nos regards et nos efforts sont à présent tournés vers notre prochaine exposition compétitive provinciale « Braphilex 2022 » le samedi 27 août 2022 à La Sucrierie de Wavre, la première organisée par notre club depuis Wavriaphilex en juin 1998. Réservez dès à présent cette date dans vos agendas, plus d'infos suivront bien entendu.

Enfin, il me reste à souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux membres : Thierry Dufait (28/08) et Jean-Pierre Paveau (14/09).

Marc De Mesmaeker

Photo de couverture : Gloire aux alliés qui chassèrent les hordes barbares (collection privée Nicolas Mignon)

L'armistice a été signé le 11 novembre 1918 à 5h15, le cessez-le-feu étant effectif à 11h00.

Quand les armes se taisent à 11h00, ce n'est pas encore la paix, elle sera signée le 28 juin 1919 avec le Traité de Versailles, mais c'est la fin des hostilités.

Plus de 100 ans après, l'Allemagne est un des moteurs principaux de l'Union Européenne et le principal marché pour la Belgique tandis que les produits belges occupent la 8^e place des importations en Allemagne.

© RTBF <https://www.rtb.be/14-18/en-cartes-postales/detail-liberation-et-ceremonies-patriotiques?galleryId=20408>

© Service Public Fédéral Affaires Etrangères

RÉUNION DU 4 NOVEMBRE

Centre Culturel et Récréatif Espagnol
avenue des Déportés 79 - 1300 Wavre
à 20h00 (accueil à partir de 19h30)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et informations diverses

2. Conférence :

Les entiers postaux, deux ou trois choses que je sais d'eux

Animée par Jean-Louis Dechesne



Les plis de la réalisation inter-membres du 18 novembre sont exposés à partir de 19h30.

Concours postal RCPW 2022

Voici comme promis la liste des questions mensuelles du concours 2022.

Une nouvelle section de l'espace-membres de notre site reprend dès à présent cette liste ainsi que le règlement détaillé, et dès février 2022 également le résultat des classements provisoires et définitifs.



Concours postal RCPW 2022

JANVIER

Monde entier : Un document avec timbre à l'effigie d'un roi (ou reine) ou d'un président ne régnant pas sur le pays émetteur du timbre (exclus rois et reines d'Angleterre). Autres timbres admis.

<ul style="list-style-type: none"> carte postale ou entier postal imprimé, facture, papier d'affaire lettre 	25 points 20 points 15 points
<ul style="list-style-type: none"> recommandé ou exprès 	25 points
<ul style="list-style-type: none"> provenant d'un pays d'Asie provenant d'un pays d'Afrique provenant d'un pays d'Amérique provenant d'un pays d'Europe 	30 points 20 points 10 points 5 points
<ul style="list-style-type: none"> qualité des oblitérations 	maximum 10 points
<ul style="list-style-type: none"> fraîcheur du document 	maximum 10 points

FEVRIER

Ruanda-Urundi : Un document vers la Belgique

<ul style="list-style-type: none"> carte de visite imprimé carte postale lettre 	40 points 30 points 20 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> par voie de surface par avion 	20 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> timbres de la même série timbres de séries différentes 	20 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> qualité des oblitérations 	maximum 10 points
<ul style="list-style-type: none"> fraîcheur du document 	maximum 10 points

MARS

Belgique : Une carte postale de Service (exclus SNCB)

<ul style="list-style-type: none"> émanant d'une province ou région émanant d'une commune émanant de l'Etat 	20 points 15 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> si franchise partielle si franchise totale 	20 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> si envoi recommandé si envoi simple 	20 points 10 points
<ul style="list-style-type: none"> date la plus récente 	20 points (ensuite -3 points)
<ul style="list-style-type: none"> qualité des oblitérations 	maximum 10 points
<ul style="list-style-type: none"> fraîcheur du document 	maximum 10 points

AVRIL

Belgique : Un document affranchi par un ou plusieurs timbres BUZIN avec la double valeur (euro et FB). Autres timbres non admis.

<ul style="list-style-type: none">• autres objets	30 points
<ul style="list-style-type: none">• carte postale	20 points
<ul style="list-style-type: none">• lettre	10 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers un pays d'Asie	30 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers un pays d'Afrique	20 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers un pays d'Europe	10 points
<ul style="list-style-type: none">• oblitération manuelle	20 points
<ul style="list-style-type: none">• oblitération mécanique	10 points
<ul style="list-style-type: none">• qualité des oblitérations	maximum 10 points
<ul style="list-style-type: none">• fraîcheur du document	maximum 10 points

MAI

Monde entier : Un entier postal d'avant 1914, expédié vers la Belgique.

<ul style="list-style-type: none">• provenant d'un pays d'Océanie	30 points
<ul style="list-style-type: none">• provenant d'un pays d'Afrique	20 points
<ul style="list-style-type: none">• provenant d'un pays d'Amérique du Sud	15 points
<ul style="list-style-type: none">• provenant d'un pays d'Asie	10 points
<ul style="list-style-type: none">• sans timbres complémentaires	20 points
<ul style="list-style-type: none">• avec timbres complémentaires	10 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers la Wallonie	20 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers la Flandre	15 points
<ul style="list-style-type: none">• expédié vers Bruxelles	10 points
<ul style="list-style-type: none">• qualité des oblitérations	maximum 15 points
<ul style="list-style-type: none">• fraîcheur du document	maximum 15 points

JUIN

France : Un document affranchi par minimum un T.P. représentant un Coq.

<ul style="list-style-type: none">• si coq d'Alger	30 points
<ul style="list-style-type: none">• si coq de Decaris	10 points
<ul style="list-style-type: none">• en service intérieur	30 points
<ul style="list-style-type: none">• en service international	10 points
<ul style="list-style-type: none">• qualité des oblitérations	maximum 20 points
<ul style="list-style-type: none">• fraîcheur du document	maximum 20 points

SEPTEMBRE

Allemagne : un document affranchi par un ou plusieurs timbres avec oblitération BERLIN.

<ul style="list-style-type: none">• date la plus proche de la capitulation (08/05/1945)	50 points (ensuite -2 points)
<ul style="list-style-type: none">• en service intérieur	20 points
<ul style="list-style-type: none">• en service international	10 points
<ul style="list-style-type: none">• qualité des oblitérations	maximum 15 points
<ul style="list-style-type: none">• fraîcheur du document	maximum 15 points

OCTOBRE

Belgique : un document affranchi par au moins 2 timbres différents représentant l'effigie d'un même roi. Autres timbres admis.

• imprimé, facture, papier d'affaire carte postale lettre	30 points 20 points 10 points
• par exprès	20 points
• par recommandé	20 points
• qualité des oblitérations	maximum 15 points
• fraîcheur du document	maximum 15 points

NOVEMBRE

Monde entier : Un document envoyé vers la Belgique et dont un ou plusieurs timbres ont été annulés à l'arrivée faute de l'avoir été au départ. Excepté oblitérations manuscrites.

• si plusieurs annulations si une annulation	20 points 10 points
• si autre oblitération (Croix de Saint André, etc.) si oblitération roulette circulaire si oblitération roulette linéaire	30 points 20 points 10 points
• provenant du reste du monde provenant d'un pays d'Europe	20 points 10 points
• qualité des marques postales	maximum 20 points
• fraîcheur du document	maximum 10 points

DECEMBRE

Belgique : Un document affranchi par un ou plusieurs timbres de la série « Malle Poste » (407-408-409). Autres timbres admis.

• timbres de la même série timbres de séries différentes	20 points 10 points
• oblitération du Brabant Wallon oblitération d'une autre province	30 points 10 points
• en service international en service intérieur	20 points 10 points
• qualité des oblitérations	maximum 15 points
• fraîcheur du document	maximum 15 points

A vos boîtes... bonne recherche !

RÉUNION DU 18 NOVEMBRE

Centre Culturel et Récréatif Espagnol
avenue des Déportés 79 - 1300 Wavre
à 20h00 (accueil à partir de 19h30)

HEUREUX ANNIVERSAIRES

Recevront une consommation offerte par le Royal Club Philatélique de Wavre lors de la réunion du jeudi 18 novembre à l'occasion de leur anniversaire (si présents sur place) :

- Jacques Descamps (05/11)
- Cisek Fortamps (11/11)
- Michel Meuser (18/11)
- Daniel Eggen (21/11)



REALISATION INTER-MEMBRES DU 18/11/2021



1. Plis (1/2)

N°	Catégorie	Description	Prix de départ
1	Belgique	1 Précurseur de Bxl à Anvers du 06/04/1630 Port II Craie rouge	6,00 €
2		1 L. de Menin à Lille du 29/06/1856 T.P. 7 Tarif rayon limitrophe (30 Kms)	5,00 €
3		1 L. d'Ostende Bains à Barvaux du 02/09/1880 T.P. 30 Bureau de villégiatures ouvert de juin à septembre	4,00 €
4		1 L. Express de Louvain à Huy du 31/1/1910 T.P.74 (3) - 83	4,00 €
5		2 C.I. Bxl à Magdebourg T.P. 74 et Liège à Nuth (Hollande T.P. 81 - 82 (2) 83 Obl Bxl Expo 1910 Bel ensemble	5,00 €
6		1 C.P. en Express (Traces de réparations) de Charleroi à Farciennes du 20/03/1896 T.P. 57 (3) Ocl Ch Fer Farciennes	5,00 €
7		1 Bon de poste de 8,55 Frs. émis à Bxl le 17/06/1914 T.P. 110 - 115	6,00 €
8		1 L (Défaut) d'Ostende vers marin du vapeur Albertville à Ténériffe du 8/0/28 T.P. 257 Verso Papillon ; Informations pour l'affranchissement vers les Canaries	10,00 €
9		1 L Rec de Liège à Amsterdam du 23/04/31 T.P. 276 - 277 - 279 - 284 (5) - 287 (2) - 315	4,00 €
10		1 C.P. Rec d'Hamme Mille à Beauvechain du 23 ou 25/10/35 T.P. 321 - 335	4,00 €
11		1 L Express d'Ecaussines à Genève du 02/06/1945 T.P. 683 (3) Censure belge	4,50 €
12		1 Imp en Express de Bxl à Bxl du ?/06/1943 T.P. 426 - 529 Tarif Exact jusque 250 Grs	7,00 €
13	Taxe	1 C.P. non affranchie de Mont St Guibert à Charleroi du 29/09/1905 Taxée par T.T.X 6	4,00 €
14	Préos	14 Bandes Périodiques/Journaux Période 1923/1944	5,00 €
15	Téléphones	1 L . Bureau Central des Téléphones de Charleroi + Quittance vers Beaumont du 23/02/1923 Peu courant	4,00 €
16	Franchise	1 L du Ministère du Budget de St Josse ten Noode vers Caserne Sabbe à Mons du 17/09/1947 Réutilisation enveloppe Expédition sous bande de Mons à Chapelle lez Herlaimont le 16/10/1947	4,50 €
17	CM	1 CM Inauguration Monument de Brendonck du 25/04/1954 T.P. 943	4,00 €
18	Eupen	1 Bulletin de colis d'Eupen à Altenberg du 30/08/1944 T.P. Reich 718	5,00 €
19	Avion	1 C.P. Meeting d'Anvers 1909 Le hangar du Zodiac non voyageée	7,00 €
20		1 L Par Avion de Bxl à Washington du 04/11/1946 T.P. 419 - 420 -T.P.Aér 8 (2)	4,00 €

2. Timbres (1/2)

N°	Pays	N° COB ou Y&T	État	Cote catalogue	Prix de départ
21	HONGRIE	1 album 585 tp différents	XX/ ⊙		10,00 €
22	PAYS-BAS	1 album 360 tp différents	XX/ ⊙		10,00 €
23	POLOGNE	1 album 800 tp différents	XX/ ⊙		10,00 €
24	URSS	1 album 800 tp différents	XX/ ⊙		10,00 €
25	ESPAGNE	+ ROUMANIE 1 album 308 + 262 tp	XX/ ⊙		10,00 €
26	HAITI	+ TCHECOSLOVAQUIE album 100 + 441	XX/ ⊙		10,00 €
27	BELGIQUE	Lot Elström n° planche 96 tp	XX		18,00 €
28		Lot Rouleaux	XX	104,65 €	12,75 €
29		lot Militaires	XX		4,00 €
30		Lot divers preo + service + taxe	XX		6,00 €
31		Lot CF pour étude cachets +/- 1350	⊙		20,00 €
32	FRANCE	Lot Préo	⊙		5,00 €
33		Lot +/- 150 tp	XX/X		5,00 €
34		Lot Préo + Taxe	⊙		3,00 €
35	MONACO	286 tp sans gomme	XX	214,00 €	5,00 €
36	COLO GB	lot	⊙		15,00 €
37	EIRE	144 tp	⊙		4,00 €
38	MONDE	Perforés 165 tp	⊙		5,00 €
39	LUX	tp CF	⊙		1,00 €
40		39 tp ambulants	⊙		3,90 €
41		S 192	⊙	7,50 €	1,00 €
42		Préo 122	X	40,00 €	10,00 €
43		Lot préo	X		8,00 €
44*	GB	Lot	XX/X		2,00 €
45	SUISSE	Pro Juventus oiseaux	XX	10,25 €	1,00 €
46		1368 / 1371 + carnet	XX	12,00 €	1,20 €
47	CANADA	Lot préo privé	X		1,00 €
48	CONGO BELGE	oblitération concours UVIRA	⊙		5,00 €
49	BURUNDI	PA 541 + 542 ND	XX	15,00 €	1,50 €
50	NGS	Nouvelle Galles du Sud 49	⊙	1,50 €	1,00 €

4. Plis (2/2)

N°	Catégorie	Description	Prix de départ
51	14/18	3 C.I. Neuves "Flandres 1916" de James Thiriar au profit des soldats invalides belges	7,00 €
52		1 C.L. N° 17 + T.P. 123 (2) du Havre Spécial vers Camp du Ruchard du 15/03/1915	5,00 €
53	Inflation	1 L Rec de Porz à Munich du 13/12/1920 T.P. 123 -124 (3) 3ième Période Inflation	4,00 €
54	Saxe	Zone Russe : 1 L de Quedlimburg à Hof bei ? du 13/03/1946 T.P. Locaux Cat Michel T.P. 85 (2) 86	5,00 €
55	France	1 L de Lille à Anvers du 15/08/1869 T.P. 30	5,00 €
56		4 L Période 1941/1942 affranchies par T.P. Armoiries des villes + censure allemande	6,00 €
57	Angleterre	3 L de Londres à Bordeaux 1881/1882 T.P. 62 Bel ensemble	4,00 €
58		1 L de Muswell Hill à Roosendaal du 28/04/1917 T.P. 188 Marque de taxation Triple censure anglaise (2) + hollandaise	4,00 €
59	Pays-Bas	5 L d'Amsterdam à Bxl 1839/1856 Verso : Hollande par Anvers - Pays Bas par Anvers - Hollande Nord 1 et 2 Pour étude	6,00 €
60	Danemark	1 L d'Edora Hambourg à Cappelen du 13/12/1856 T.P. 4 B	5,00 €
61	Suisse	5 Entiers Postaux Touristiques 1927/1938	4,00 €
62	Roumanie	1 C.P. + T.P. 207 (Perfos) de Bucarest à Lu-xembourg du 30/07/1910 Manuel Voir Nordange - Wiltz + Inconnu à Lux Ville voir Lux Gare - Inconnu à Lux Gare -	4,00 €
63		1 C.P. Par Ballon de Lux à Anvers du 08/09/1927 par Vol Luxembourg Roodt	4,00 €
64	U.S.A.	1 C.I. de New York à Bxl du 04/09/1913 Timbre Colis Postal N° 2 Peu courant	4,00 €
65		1 L Par Avion de Memphis à Philadelphie du 20/07/1931 T.P. 297 (Bloc 4) par 1ier Vol Route AM2	3,50 €
66	Canada	1 L Par Avion de Fort Résolution à Winnipeg du 06/12/1932 T.P. 156 par 1ier Vol Fort Resolution - Great Bear Lake	4,00 €
67		1 L Par Avion de Cameron Bay à Calgary du 25/01/1934 T.P. 161 - 165 par 1ier vol Cameron Bay - Coppermine	4,00 €
68	Nouv. Zélande	1 L Rec d'Auckland à Herdersom (Belgique) du 22/11/1950 T.P. 237 A (2) - 307 (4)	3,50 €
69	Congo	1 L Par Avion de Kabalo à Bxl du 23/10/36 T.P.Aér 12 par 1ier Vol Sabena Kabalo Stanleyville	5,00 €
70		18 Doc Période 1912/1966 Affr Variés	6,50 €

6. Timbres (2/2)

N°	Pays	N° COB ou Y&T	État	Cote catalogue	Prix de départ
76	BELGIQUE	245 / 248 + 249 / 253	XX	20,75 €	2,00 €
77		353 / 355 + 356 / 362	XX	170,00 €	15,00 €
78		385-385V2-386 / 389 + 390 / 393	XX	109,00 €	12,00 €
79		401/403 XX + 404/406 X + 407/409 XX	XX/X	35,00 €	3,00 €
80		260 / 263 + 265 266	X/⊙	61,35 €	6,00 €
81		308 / 314	X/⊙	60,00 €	6,00 €
82		465 A + 466 / 470	XX/X	39,00 €	3,90 €
83		BL 8 X TP XX	XX/X	20,00 €	2,00 €
84		471 / 477A + 481 / 483	XX/X	41,50 €	4,20 €
85		BL 9 X TP XX	XX/X	16,00 €	1,60 €
86		488 / 495 + 496 / 503	X	40,00 €	4,00 €
87		519 / 526 + 537A - 537B XX	XX/X	38,00 €	3,80 €
88		567 A / B	XX	20,00 €	2,00 €
89		737 / 742 + 743 / 747	X	40,00 €	4,00 €
90		751 / 755 + 756 / 760	X	65,00 €	6,50 €
91		773 / 776 + 777 / 780 + 781 / 784	X	35,00 €	3,50 €
92		785 / 786 + 787 / 791	X	69,00 €	7,00 €
93		814 / 822	X	42,00 €	4,00 €
94		823 / 825 + 834 / 840	X	43,00 €	4,00 €
95		842 / 844 + 860 / 862	X	52,00 €	5,00 €
96		868 / 875	X	35,00 €	3,50 €
97		900 / 907	X	46,00 €	4,60 €
98		927 / 929	XX	67,00 €	6,70 €
99		930 / 937 + 938 / 940	X	72,50 €	7,20 €
100		955 / 960 + 961 / 963	XX	50,00 €	5,00 €

7. Brocante

N°	Description
101	Lot de courriers anciens et modernes
102	Boîte blanche courrier + timbres
103	Plusieurs enveloppes timbres du monde
104	200 enveloppes timbres belges oblitérés
105	Classeur timbres du monde oblitérés
106	2 petits classeurs France et monde - à voir
107	Belgique - Bruphila 99
108	Belgique - Belgica 72
109	Catalogue Yvert&Tellier Champion 1938
110	Catalogue timbres poste
111	Administration des postes liste des voies publiques Bruxelles
112	Marques postales Hainaut de 1648 à 1849
113	Allemagne, Bavière, Weimar, DDR
114	Allemagne, 3e Reich
115	Allemagne, oblitération anniversaire médaille

APPEL AUX MEMBRES

Afin de pouvoir continuer à vous présenter des lots intéressants et variés, nous demandons à tous nos membres de nous alimenter avec des pièces *de qualité* dont ils voudraient se séparer et revendre.

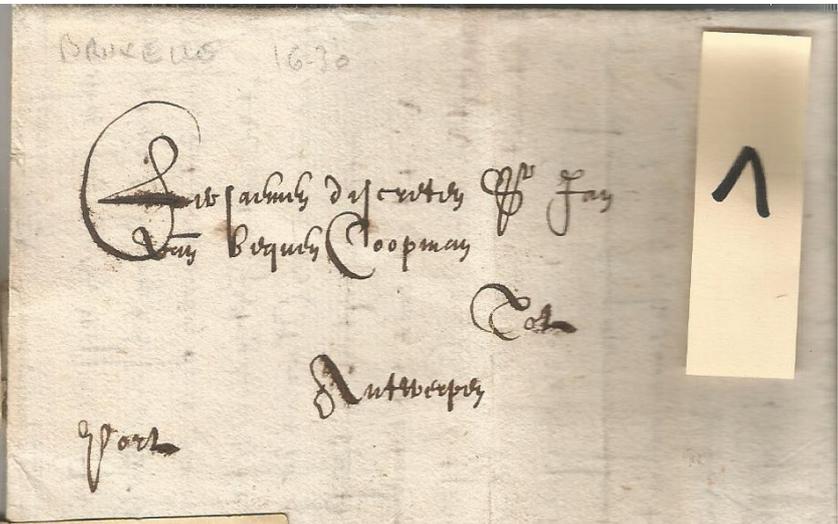
Les lots peuvent être remis à :

- Daniel Eggen (plis postaux)
- Éric Roisin (timbres)
- Claude Beernaert (brocantes)

Les lots seront proposés aux autres membres dans les réalisations inter-membres des mois suivants leur remise (jamais le jour même !).



2



1



6



3



12



8

16

ERE du BUDGET
STRATION CENTRALE

DES
S DE RÉPARATION

ARMÉE BELGE. — BELGISCHE LEGER



Au Madame Busch, Victoria...
Aan Chaussée romaine, 182
à Chapelle-lez-Weismont.
te

18

M. 610 N S

my em blocks
garden ring
front - 1/2

Herrn
Für Ihre Bromides
Kopf bei



54

M
du Kuchant
(Loire)
Dit opschrift mag doorgedaald worden.

WHS

Mlle Schotsman
Lille
Boulevard Valbain
Monsieur J. Vandertaelen
Cuviers



Luxembourg-Gare
LILLE
LUXEMBOURG
BUCAREST

Honor
Indicé à Luxembourg - ville
USINES COTONNIERES LUXEMBOURGEOISES
Voir à Luxembourg - gare
LUXEMBOURG

voir à Noerange



Lille
Cuviers
Lille
Cuviers

60

Affranchissements aériens mixtes belgo-luxembourgeois

par Jean-Louis Dechesne

Vous avez sans doute lu le N° 4 des Belgolâtres d'octobre 2020. (Si vous ne l'avez pas fait, il est encore temps de combler cette lacune. C'est GRATUIT!). Si oui, vous vous êtes peut-être arrêté à la page 56 où l'on voit un pli partant du Grand-Duché de Luxembourg via la Belgique pour voyager à bord du Zeppelin « Graf Zeppelin LZ 127 ». Et vous vous êtes probablement dit « Voilà un pli bidonné pour faire joli ou pour attirer un collectionneur naïf ».



© Les Belgolâtres,
numéro 4, octobre 2020

Certes, l'immense majorité des plis transportés par ce moyen de locomotion sont fabriqués, parfois à la chaîne, par des philatélistes pour eux-mêmes ou pour d'autres philatélistes. Il suffit de voir le nombre de plis émanant ou adressés à la firme Sieger à Lorch (Bade-Wurtemberg). Il en va d'ailleurs de même pour tous les premiers vols et vols spéciaux, d'où qu'ils proviennent et où qu'ils aillent.

Et pourtant un affranchissement mixte sur un pli aérien luxembourgeois était tout à fait la norme du 7/5/1929 au 1/5/1939.

En me basant sur BASIEN, Dieter & HOFFKAMP, Fernand, Tarif der Briefport in Luxemburg 1852-2002, 150 Jahre Luxemburger Btrefmarken, P & T Luxembourg, 2002, 215 pp + 1 encart, voici un résumé de ce qu'il y a lieu de savoir sur le sujet (*Si je vous donne ces références, c'est d'une part qu'il est normal de citer ses sources et, d'autre part, que je ne suis pas réputé pour ma connaissance de l'allemand et que donc vous pourriez aller vérifier si je n'ai pas trop erré*).

Selon les Instructions Postales 980/63 du 7/5/1929, les bureaux de poste luxembourgeois peuvent accepter des envois simples ou recommandés que l'expéditeur souhaite envoyer par voie aérienne. Les envois comportent en plus du tarif ordinaire par voie de surface, un supplément de port dépendant à la fois de la ligne aérienne et du parcours aérien.

La poste luxembourgeoise appliquera à ces envois les suppléments établis par le pays par l'entremise duquel l'envoi se fera. Toutefois la surtaxe devra être appliquée en timbres du pays concerné.

On doit se conformer aux règles suivantes : le bureau d'origine affranchit l'envoi aérien au tarif normal par voie de surface et le transmet avec un *formulaire de déboursé* comportant le nom du bureau et l'inscription *avion* au bureau de pose de Luxembourg-Ville. Celui-ci colle une étiquette *avion* et les timbres étrangers correspondants comme supplément à l'envoi par la voie belge¹, française ou allemande, que l'expéditeur a désignée. Le bureau d'échange indique sur le *formulaire de déboursé* le montant en francs luxembourgeois et le renvoie au bureau émetteur. Celui-ci réclame à l'expéditeur le montant, le colle en timbres taxe sur le *formulaire de déboursé* et renvoie celui-ci à la direction des postes².

A titre d'exemple, des tarifs aériens sont donnés et vont de 2 francs luxembourgeois par 20 gr pour l'Europe et l'Afrique du Nord à 15 francs par 5 gr pour l'Amérique du Sud via Dakar. Les montants exacts peuvent être demandés par téléphone au bureau de Luxembourg-Ville.

Quelques modifications intervinrent par l'Instruction Postale 1011/107 du 17/6/1931. Les envois devront porter une étiquette *avion*, mais pourront aussi comporter la voie aérienne à emprunter telle que souhaitée par l'expéditeur.

Contrairement aux dispositions précédentes, l'étiquette par avion et la taxe de poste aérienne devront être collées sur l'envoi dans l'ensemble des bureaux d'origine. Les bureaux de poste peuvent demander les timbres étrangers et les étiquettes à la Direction ou au bureau de poste de Luxembourg-Ville.

Si, exceptionnellement, le bureau de départ n'a pas de timbres étrangers pour le montant souhaité, l'envoi se fera avec l'affranchissement normal (pour la voie de surface) dans une enveloppe portant l'inscription « envoi postal à affranchir » au bureau de poste de Luxembourg-Ville. Dans ce cas, le bureau de départ doit ajouter le montant manquant en timbres luxembourgeois neufs. L'affranchissement collé sur l'enveloppe doit être oblitéré par le bureau de départ. Les timbres étrangers seront annulés par le bureau de poste de l'aéroport concerné.

Un tableau contient une liste des timbres belges, allemands et français avec leur prix de vente en francs luxembourgeois. N.B. : les francs belges de l'époque n'étaient pas à parité avec les francs luxembourgeois, ils valaient un peu moins.

Des instructions postales ont précisé de temps à autres (en 1935, 37 et 39) les prix des timbres étrangers.

A partir du 1/5/1939, on ne devait plus affranchir avec des timbres avion étrangers, mais uniquement avec des timbres luxembourgeois ordinaires ou par avion, indifféremment.

Les auteurs se demandent dès lors (*et moi aussi!*) quel était l'intérêt de donner le prix des timbres avion étrangers au 1/5/1939, si on ne devait plus les utiliser.

Les timbres avion du Grand Duché ont été émis le 10/4/1931 pour les N° 1 et 6 (catalogue Prifix) et le 5/7/1933 pour les N° 2 à 5. Jusqu'au 1/5/1939, servaient-ils uniquement pour les meetings aériens et les premiers vols à l'intérieur du pays ?

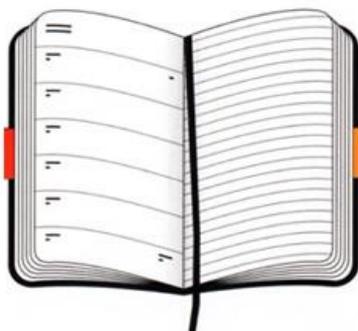
Jusqu'en 1960, il existait au Luxembourg un tarif spécial pour les envois par voie de surface et par avion pour les envois vers le Congo Belge. Dans leur tableau, figure une colonne en Reichsmarks valable à partir du 1/10/1940. A cette date, notre colonie faisait partie des pays ennemis du Reich et donc il n'y avait plus de liaison postale. Les auteurs ont dû se laisser entraîner par l'enthousiasme en ajoutant cette colonne. En fait ce sont les tarifs postaux allemands internationaux par voie de surface (qui ne valent bien sûr qu'à destination des pays alliés au Reich, des régions occupées et des pays neutres).

A l'attention des Congolâtres : dans ces tarifs vers le Congo du 1/11/1926 à l'indépendance, figurent les envois pour aveugles. En avez-vous rencontrés dans vos courriers entrants ?

1 Sans que ce soit explicitement marqué, il semble que la Belgique servait de relais vers les lignes aériennes britanniques et néerlandaises.

2 Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

AGENDA



Samedi 23 octobre : MARCHE-EN-FAMENNE - exposition régionale compétitive Liège-Luxembourg « LUXPHILA 2021 »

Organisé par le Comité Provincial FRCPB du Luxembourg, en association avec l'Alliance Royale Philatélique de Marche-en-Famenne, événement jumelé avec Carphiwal 2021.

⇒ Complexe Saint-François (hall omnisports), rue Victor Libert 36, 6900 Marche-en-Famenne.

Prévente de nouveaux timbres (175 ans liaison ferroviaire Paris-Bruxelles, Viticulture en Belgique, Thierry de Cordier, timbres de Noël en carnets) + présentation nouveaux My Stamp (bloc de 10 timbres différents) + bourse.

Ouverture de 9h à 17h.

Renseignements : Gérard Hubert 0476 75 35 70 ou gerardhubert464@gmail.com

Dimanche 7 novembre : WALHAIN – 26^e Bourse Toutes Collections

Organisé par le Cercle des Collectionneurs de Perbais

Salle « Le Fenil », rue de la Cure 15 – 1457 Tourinnes-Saint-Lambert

PAF : 1 € – 9h00 à 16h00

Renseignements : Franz Bertrand 010 65 91 34 ou franz.bertrand@skynet.be

Samedi 13 novembre : ANTWERPEN – Jaarlijkse Postzegelbeurs

Organisé par le Koninklijke Postzegelkring Antwerpen Linkeroever « 't Vlaamsch Hoofd »

Salle « Sint Anneke Centrum », Hanegraefstraat 5 – 2050 Antwerpen

Entrée gratuite – 9h00 à 15h00

Renseignements : Gunter Abbeel 03 774 58 95 ou gunter.abbeel@skynet.be

Dimanche 12 décembre : LIER – 29^{ste} Nationale Ruildag

Organisé par le Arpo-Jarpo Lier en collaboration avec le KLBP Antwerpen

Salle « D'Open Poort », Berlaarsesteenweg 17 – 2500 Lier

Entrée gratuite – 9h00 à 16h00

Renseignements : Firmin Thys 0468 28 92 39 ou firmin.thys@telenet.be

W A L H A I N

26^{ÈME} BOURSE TOUTES COLLECTIONS

À TOURINNES - SAINT - LAMBERT

UNE ORGANISATION DU CERCLE DES COLLECTIONNEURS DE PERBAIS

DIMANCHE 07 NOVEMBRE 2021

DE 9 À 16 H.

À LA SALLE «LE FENIL», RUE DE LA CURE 15
1457 TOURINNES - SAINT - LAMBERT



PAF: 1 €

CONTACT: FRANZ BERTRAND

(010/65 91 34) • franz.bertrand@skynet.be

GRAND-RUE 103 - 1457 WALHAIN (PERBAIS)

**INFO : LE 11 NOVEMBRE :
BOURSE SPÉCIALE BD**



IMPORTANT !

En raison de l'évolution des conditions
sanitaires, veuillez contacter l'organisateur avant
votre départ afin de vérifier si l'événement n'a
pas été annulé en dernière minute !

PETITES ANNONCES

Afin de compléter sa collection sur les Zeppelins au départ de la Belgique, Jean-David est possiblement acheteur de plis. Vous pouvez prendre contact avec lui au **0474 06 93 94** ou via mail soillejd@hotmail.com

Merci d'avance pour vos propositions.

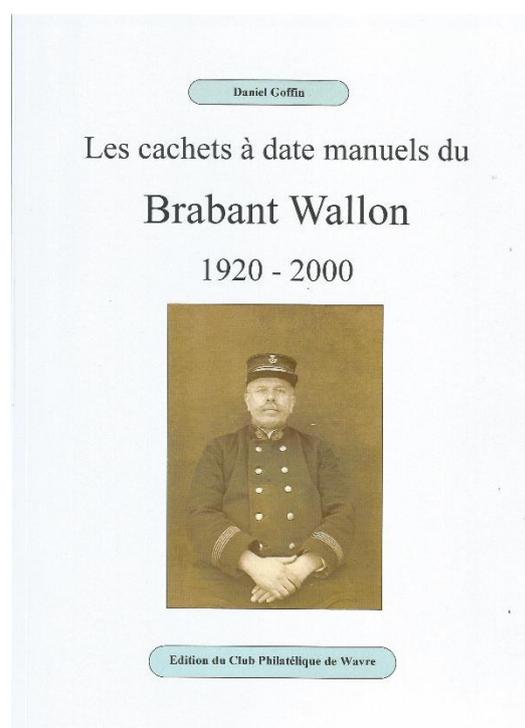


bpost a émis le 14 juin 2021 une nouvelle boîte de **timbres en rouleaux "Fruits des arbres d'automne"**.

Il nous reste 7 bandes de 10 timbres à vous proposer au prix d'achat de 10,70 € la bande. Les membres intéressés peuvent contacter le secrétaire ou envoyer un mail à contact.rcpw@gmail.com.

Il nous reste encore quelques exemplaires du livre de Daniel Goffin "**Les cachets à date manuels du Brabant Wallon 1920 - 2000**" au prix unitaire de 10 € (+ frais de port éventuels 5,50 €).

Les membres intéressés peuvent contacter le secrétaire ou envoyer un mail à contact.rcpw@gmail.com en précisant s'ils préfèrent un envoi postal ou s'ils s'arrangent autrement (enlèvement lors de nos réunions en présentiel ou livraison par nos soins sur Wavre ou Ottignies).





N'hésitez pas à nous contacter
par téléphone
au 0495/43 29 81
ou
par mail à
christinecc2@hotmail.com.

Nous serons heureux de
pouvoir continuer
à vous servir.

